



LISTE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 29 Mars 2023

Séance du 29 mars 2023

Date de convocation : 23 mars 2023

Membres en exercice : 37

31 présents – 36 votants

L'an deux milles vingt-trois, le vingt-neuf mars, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de Petite Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations sur la commune de Vauvert, sous la présidence de Monsieur André BRUNDU.

Présents

André BRUNDU, Président – Jean DENAT, 1^{er} Vice-Président, Joël TENA, 2^{ème} Vice-Président - Mylène CAYZAC, 3^{ème} Vice-Présidente - Katy GUYOT, 4^{ème} Vice-Présidente - Véronique VAUTRIN, 5^{ème} Vice-Présidente - Eric BERRUS, 6^{ème} Vice-Président - Didier LEBOIS, 8^{ème} Vice-Président - Bruno PASCAL, 9^{ème} Vice-Président - Christiane ESPUCHE, 10^{ème} Vice-Présidente - Jean-Paul GERAUD, 11^{ème} Vice-Président - Christian SOMMACAL, 2^{ème} Membre délégué – Mesdames Nadia BELAOUNI, Véronique BENEZET, Francine CHALMETON, Annick CHOPARD, Laurence EMMANUELLI, Martine KUFFER, Elisabeth MICHALSKI, Rachida OUJEDDOU, Isabelle PINON, Sandrine RIOS, Nelly RUIZ, Françoise TURRIBIO, Conseillères communautaires – Messieurs Serge GARNIER, André MEGIAS, Jean-Louis MEIZONNET, Jérémy PEREDES, Rodolphe RUBIO, Christophe TICHET, Mohamed TOUHAMI - Conseillers communautaires.

Absents ayant donné procuration

- Leila AMROUT a donné procuration à Véronique VAUTRIN,
- Jean-Paul FRANC a donné procuration à André MEGIAS,
- Bernadette MAUMEJEAN a donné procuration à Jean-Paul GERAUD,
- Carole CALBA a donné procuration à Serge GARNIER,
- Farouk MOUSSA a donné procuration à Jean DENAT (*jusqu'à la délibération 2023/03/37*).

Absent

- Jean-François THOMAS

En début de séance et en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Madame Nelly RUIZ, a été désignée.

L'ordre du jour est le suivant :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
<ul style="list-style-type: none">- Commissions Thématiques Communautaires : révision de leur composition- Remplacement de deux délégués de la Communauté de communes de Petite Camargue au sein du PETR Vidourle Camargue- Désignation des délégués au Comité de programmation LEADER du GAL Vidourle Camargue- Désignation d'un représentant à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Camargue Gardoise - Modification- Désignation d'un représentant à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Vistre, Nappes Vistrenque et Costières - Modification
FINANCES
<ul style="list-style-type: none">- Adoption du Compte de Gestion 2022 – Budget Principal- Adoption du Compte de Gestion 2022 – Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)- Adoption du Compte de Gestion 2022 – Budget annexe du Port de Plaisance- Adoption du Compte de Gestion 2022 – Budget de l'EPIC Office de Tourisme de Petite Camargue- Adoption du Compte Administratif 2022 - Budget de l'EPIC gestionnaire de l'Office du Tourisme « Cœur de Petite Camargue »- Adoption du Compte Administratif 2022 - Budget Principal- Adoption du Compte Administratif 2022 - Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)- Adoption du Compte Administratif 2022 – Budget annexe du Port de Plaisance- Affectation du Résultat du Compte Administratif de l'exercice 2022 - Budget Principal- Affectation du Résultat du Compte Administratif de l'exercice 2022 : Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)- Affectation du Résultat du Compte Administratif de l'exercice 2022 - Budget annexe du Port de Plaisance- Affectation des Résultats du Compte Administratif de l'exercice 2022 - Budget EPIC gestionnaire de l'Office du Tourisme cœur de Petite Camargue- Fixation des taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2023- Fixation du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour 2023- Fixation du produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)- Budget Primitif 2023 – Budget Principal- Budget Primitif 2023 – Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif- Budget primitif 2023- Budget annexe 2023 du Port de Plaisance- Budget Primitif 2023 – Budget annexe SPA OT Cœur de Petite Camargue
DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE
<ul style="list-style-type: none">- Demande d'adhésion à l'Agence française des chemins de Compostelle- Demande d'aide financière de la Fédération des Centres d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural (CIVAM) du Gard pour l'organisation de la manifestation « De ferme en Ferme » les 29 et 30 avril 2023- Attribution de subvention relative à l'évènement « vignes toquées »
MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT
<ul style="list-style-type: none">- Renouvellement de la convention constitutive du Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Gard (CDAD30)
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
<ul style="list-style-type: none">- Participation au Fonds L'OCCAL, mise en place d'une aide pour les boulangers pâtisseries- Lancement de l'inventaire des zones d'activité
QUESTIONS DIVERSES

Le procès-verbal du Conseil de Communauté du 15/02/2023 a été adopté à l'UNANIMITE.

Information sur les décisions prises par le Président en vertu de l'article 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales - Adoption à : l'UNANIMITE

2023/02/04	Convention relative à l'organisation d'un concert à l'école intercommunale de musique de petite Camargue
2023/02/05	Contrat d'abonnement secteur public avec SVP
2023/02/06	Convention d'autorisation temporaire d'occupation du bassin des plaines à Vauvert dans le cadre du Championnat de France de « Canicross »
2023/02/07	Convention de prêt de la salle Jacques Serres à Aimargues pour la 6 ^{ème} Bourse aux antiquités et souvenirs militaires
2023/02/08	Cession de matériel – Vente d'un téléphone mobile
2023/02/09	Convention de prêt de la salle Jacques Serres à Aimargues pour la 34 ^{ème} journée en hommage à Fanfonne Guillierme
2023/02/10	Convention de prêt de mobilier de cantine à la Mairie de Beauvoisin
2023/03/11	Convention de prêt matériel gratuit pour Canicross
2023/03/12	Convention d'occupation du domaine public – Port de plaisance de Gallician
2023/03/13	Convention de mise en dépôt vente d'un ouvrage

Le tableau des marchés publics passés en procédure adaptée a été adopté à l'UNANIMITE.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délibération N° 2023/03/13 <i>Commissions Thématiques Communautaires : révision de leur composition</i>	
Rapporteur :	André BRUNDU
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/03/14 <i>Remplacement de deux délégués de la Communauté de communes de Petite Camargue au sein du PETR Vidourle Camargue</i>	
Rapporteur :	André BRUNDU
Adopté à :	<i>DE DESIGNER selon les modalités ci-dessus, les délégués appelés à les remplacer pour siéger au Comité syndical du PETR Vidourle Camargue en tant que membres suppléants des communes de Le Cailar et Vauvert, à savoir : Madame Nelly RUIZ et Madame Francine CHALMETON.</i> L'UNANIMITE

Délibération N° 2023/03/15 <i>Désignation des délégués au Comité de programmation LEADER du GAL Vidourle Camargue</i>	
Rapporteur :	André BRUNDU
Adopté à :	- DE DESIGNER selon les modalités ci-dessus, les délégués appelés à les remplacer pour siéger au Comité syndical du PETR Vidourle Camargue en tant que membres suppléants des communes de Le Cailar et Vauvert, à savoir : Madame Katy GUYOT et Madame Francine CHALMETON L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/03/16 <i>Désignation d'un représentant à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Camargue Gardoise - Modification</i>	
Rapporteur :	André BRUNDU
Adopté à :	- de DESIGNER Monsieur Eric BERRUS, représentant de la Communauté de communes de Petite Camargue pour siéger à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Camargue Gardoise, L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/03/17 <i>Désignation d'un représentant à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Vistre, Nappes Vistrenque et Costières - Modification</i>	
Rapporteur :	André BRUNDU
Adopté à :	- de DESIGNER selon les modalités ci-dessus, le nouveau représentant de la Communauté de communes de Petite Camargue pour siéger à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Vistre, Nappes Vistrenque et Costières, à savoir : Monsieur Eric BERRUS L'UNANIMITE

FINANCES

Délibération N° 2023/03/18 <i>Adoption du Compte de Gestion 2022 – Budget Principal</i>	
Rapporteur :	Joël TENA
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/03/19 <i>Adoption du Compte de Gestion 2022 – Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)</i>	
Rapporteur :	Joël TENA
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/03/20 <i>Adoption du Compte de Gestion 2022 – Budget annexe du Port de Plaisance</i>	
Rapporteur :	Joël TENA
Adopté à :	L'UNANIMITE

Délibération N° 2023/03/21	
<i>Adoption du Compte de Gestion 2022 – Budget de l'EPIC Office de Tourisme de Petite Camargue</i>	
Rapporteur :	Joël TENA
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/03/22	
<i>Adoption du Compte Administratif 2022 - Budget de l'EPIC gestionnaire de l'Office du Tourisme « Cœur de Petite Camargue »</i>	
Rapporteur :	Joël TENA
Interventions	<p>Conformément à l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, « La présidence du Conseil, lors des séances consacrées à l'examen du Compte Administratif est confiée à un Président ad'hoc désigné par le Conseil ».</p> <p>Il est donc procédé à l'élection d'un Président de séance pour cette délibération. La candidature de Monsieur Joël TENA est proposée et adoptée à l'unanimité. Monsieur André BRUNDU se retire pour laisser la présidence à Monsieur Joël TENA pour le vote des Comptes Administratifs 2022.</p>
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/03/23	
<i>Adoption du Compte Administratif 2022 - Budget Principal</i>	
Rapporteur :	Joël TENA
Interventions	<p>Conformément à l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, « La présidence du Conseil, lors des séances consacrées à l'examen du Compte Administratif est confiée à un Président ad'hoc désigné par le Conseil ».</p> <p>Il est donc procédé à l'élection d'un Président de séance pour cette délibération. La candidature de Monsieur Joël TENA est proposée et adoptée à l'unanimité. Monsieur André BRUNDU se retire pour laisser la présidence à Monsieur Joël TENA pour le vote des Comptes Administratifs 2022.</p>
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/03/24	
<i>Adoption du Compte Administratif 2022 - Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)</i>	
Rapporteur :	Joël TENA
Interventions	<p>Conformément à l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, « La présidence du Conseil, lors des séances consacrées à l'examen du Compte Administratif est confiée à un Président ad'hoc désigné par le Conseil ».</p> <p>Il est donc procédé à l'élection d'un Président de séance pour cette délibération. La candidature de Monsieur Joël TENA est proposée et adoptée à l'unanimité. Monsieur André BRUNDU se retire pour laisser la présidence à Monsieur Joël TENA pour le vote des Comptes Administratifs 2022.</p>
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/03/25	
<i>Adoption du Compte Administratif 2022 – Budget annexe du Port de Plaisance</i>	
Rapporteur :	Joël TENA
Interventions	<p>Conformément à l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, « La présidence du Conseil, lors des séances consacrées à l'examen du Compte Administratif est confiée à un Président ad'hoc désigné par le Conseil ».</p> <p>Il est donc procédé à l'élection d'un Président de séance pour cette délibération. La candidature de Monsieur Joël TENA est proposée et adoptée à l'unanimité. Monsieur André BRUNDU se retire pour laisser la présidence à Monsieur Joël TENA pour le vote des Comptes Administratifs 2022.</p>
Adopté à :	L'UNANIMITE

Délibération N° 2023/03/26	
<i>Affectation du Résultat du Compte Administratif de l'exercice 2022 - Budget Principal</i>	
Rapporteur :	Joël TENA
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/03/27	
<i>Affectation du Résultat du Compte Administratif de l'exercice 2022 : Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)</i>	
Rapporteur :	Joël TENA
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/03/28	
<i>Affectation du Résultat du Compte Administratif de l'exercice 2022 - Budget annexe du Port de Plaisance</i>	
Rapporteur :	Joël TENA
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/03/29	
<i>Affectation des Résultats du Compte Administratif de l'exercice 2022 - Budget EPIC gestionnaire de l'Office du Tourisme cœur de Petite Camargue</i>	
Rapporteur :	Joël TENA
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/03/30	
<i>Fixation des taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2023</i>	
Rapporteur :	Joël TENA
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/03/31	
<i>Fixation du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour 2023</i>	
Rapporteur :	Joël TENA
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/03/32	
<i>Fixation du produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)</i>	
Rapporteur :	Joël TENA
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/03/33	
<i>Budget Primitif 2023 – Budget Principal</i>	
Rapporteur :	Joël TENA
Adopté à :	L'UNANIMITE
Adopté à :	par 30 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (Véronique VAUTRIN (+1 procuration : Leila AMROUT), André MEGIAS (+ 1 procuration : Jean-Paul FRANC), Jean-Paul GERAUD (+ 1 procuration : Bernadette MAUMEJEAN)
Délibération N° 2023/03/34	
<i>Budget Primitif 2023 – Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif</i>	
Rapporteur :	Joël TENA
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/03/35	
<i>Budget primitif 2023 - Budget annexe 2023 du Port de Plaisance</i>	
Rapporteur :	Joël TENA
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/03/36	
<i>Budget Primitif 2023 – Budget annexe SPA OT Cœur de Petite Camargue</i>	
Rapporteur :	Joël TENA

Adopté à :	L'UNANIMITE
-------------------	--------------------

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Délibération N° 2023/03/37 <i>Demande d'adhésion à l'Agence française des chemins de Compostelle</i>	
Rapporteur :	Christiane ESPUCHE
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/03/38 <i>Demande d'aide financière de la Fédération des Centres d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural (CIVAM) du Gard pour l'organisation de la manifestation « De ferme en Ferme » les 29 et 30 avril 2023</i>	
Rapporteur :	Christiane ESPUCHE
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/03/39 <i>Attribution de subvention relative à l'évènement « Vignes Toquées »</i>	
Rapporteur :	Christiane ESPUCHE
Adopté à :	L'UNANIMITE

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Délibération N° 2023/03/40 <i>Renouvellement de la convention constitutive du Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Gard (CDAD30)</i>	
Rapporteur :	André BRUNDU
Adopté à :	L'UNANIMITE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Délibération N° 2023/03/41 <i>Participation au Fonds L'OCCAL, mise en place d'une aide pour les boulangers pâtisseries</i>	
Rapporteur :	Bruno PASCAL
Adopté à :	L'UNANIMITE
Délibération N° 2023/03/42 <i>Lancement de l'inventaire des zones d'activité</i>	
Rapporteur :	Bruno PASCAL
Adopté à :	L'UNANIMITE

La séance est levée à 20H00.

Le secrétaire de séance,
Nelly RUIZ

Le Président,
André BRUNDU



